



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DE GUYANE

Assemblée Plénière du 23/06/2026

Délibération n° AP-2026-52 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026-CELLULE DE GESTION DES FONDS EUROPEENS

L'an deux mil vingt six et le mardi 23 juin à 09h00, la Collectivité Territoriale de Guyane s'est réunie en séance plénière à la Cité Administrative Territoriale : «Salle des Délibérations», sous la présidence de Monsieur Gabriel SERVILE, Président.

Etaient présents :

M. Jean-Paul FEREIRA, Mme Patricia SAID, M. Roger ARON, Mme Karine CRESSON-IBRIS, M. Jessi AMERICAIN, Mme Sherly ALCIN, M. Julnor BELIZAIRE, M. Lucien ALEXANDER, Mme Christiane BARBE, M. Patrick COSSET, M. Pierre DESERT, M. Serge LONG HIM NAM, M. Christian NOKO, M. Claude PLENET, M. Zadkiel SAINT-ORICE, Mme Isabelle VERNET, Mme Keena Annick LEONCE, M. Rodolphe ALEXANDRE

Etaient représentés :

Monsieur Gabriel SERVILE a donné procuration à Madame Patricia SAID, Madame Annie ROBINSON CHOCHO a donné procuration à Monsieur Lucien ALEXANDER, Monsieur Thibault LECHAT VEGA a donné procuration à Madame Sherly ALCIN, Monsieur Philippe BOUBA a donné procuration à Madame Isabelle VERNET, Madame Aïssatou CHAMBAUD a donné procuration à Madame Keena Annick LEONCE, Monsieur Chester LEONCE a donné procuration à Monsieur Patrick COSSET, Madame Tiarrah STEENWINKEL a donné procuration à Monsieur Roger ARON, Madame Muriel BRIQUET a donné procuration à Monsieur Jessi AMERICAIN, Madame Catherine LÉO a donné procuration à Monsieur Pierre DESERT, Monsieur François BAGADI a donné procuration à Monsieur Christian NOKO, Madame Audrey MARIE a donné procuration à Monsieur Julnor BELIZAIRE, Monsieur Boris CHONG-SIT a donné procuration à Monsieur Claude PLENET, Monsieur Jean-Claude LABRADOR a donné procuration à Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Madame Marie-Lucienne RATTIER a donné procuration à Madame Christiane BARBE

Etaient absents :

Mme Samantha CYRIAQUE, Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT, M. Emmanuel PRINCE, M. Jean-Luk LEWEST, M. Raymond DEYE, M. Albéric BENTH, Mme Isabelle PATIENT, M. Denis GALIMOT, Mme Magda SOESANNA, M. Félix DADA, Mme Nelly DESMANGLES, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Crépin KEZZA, M. Gilles LE GALL, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. René MONERVILLE, M. François RINGUET, Mme Mirta TANI, Mme Sergina TELON, M. Jocelyn Roger THERESE, M. Benféline WAARHEID, M. Enrico WILLIAM, M. Akama OPOYA

Vu la Constitution,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport n° AP-2026-48-7 du Président de la Collectivité Territoriale de Guyane ;

Entendu l'avis du CESECEG (Conseil Economique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Education de Guyane)

Entendu l'avis de la commission Développement local, Finances, Fiscalité, Affaires économiques, Agriculture, Pêche, Mines, Forêt, Tourisme, Recherche, Innovation et Numérique du

Vu le PV de carence du 19/06/2026 ;

DELIBERE

DONNE ACTE à Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane du présent rapport n°AP-2026-48-7

ARTICLE 1 : L'assemblée de Guyane, après avoir délibérée, **VOTE** le budget supplémentaire de la cellule de gestion des fonds européens pour l'exercice 2026 par fonction au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, comme figurant dans les documents annexés à la présente délibération.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président de l'Assemblée de Guyane à signer au nom et pour le compte de la Collectivité Territoriale de Guyane tous les documents s'y afférents.

ARTICLE 3 : Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le Directeur Général des Services et le Payeur territorial sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de la Collectivité Territoriale de Guyane.

20 POUR	M. Gabriel SERVILLE, M. Jean-Paul FEREIRA, Mme Annie ROBINSON CHOCHO, M. Thibault LECHAT VEGA, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, M. Roger ARON, M. Chester LEONCE, Mme Karine CRESSON-IBRIS, Mme Tiarrah STEENWINKEL, Mme Sherly ALCIN, M. François BAGADI, M. Lucien ALEXANDER, Mme Christiane BARBE, M. Patrick COSSET, M. Serge LONG HIM NAM, M. Christian NOKO, Mme Marie-Lucienne RATTIER, M. Zadkiel SAINT-ORICE, Mme Isabelle VERNET
0 CONTRE	
11 ABSTENTION	Mme Aïssatou CHAMBAUD, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, Mme Audrey MARIE, M. Julnor BELIZAIRE, M. Boris CHONG-SIT, M. Pierre DESERT, M. Jean-Claude LABRADOR, M. Claude PLENET, Mme Keena Annick LEONCE, M. Rodolphe ALEXANDRE
1 ne prend pas part au vote	Mme Catherine LÉO
NUL(S)	

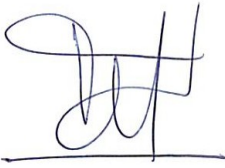
Accusé de réception en préfecture
973-200062678-20260623-AP-2026-52-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception en préfecture : 06/07/2026

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cayenne.

Fait et délibéré à Cayenne, le 23 juin 2026.

Publiée le 06/07/2026

* Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and a vertical line, set against a light blue background.

Gabriel SERVILLE

Accusé de réception en préfecture
973-200052678-20260623-AP-2026-52-DE
Date de télétransmission : 06/07/2026
Date de réception préfecture : 06/07/2026